

10-1963

Le Boréal Express, v.2 n.2, (October 1963)

Franco-American Collection

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.usm.maine.edu/fac-boreal-express>

This Book is brought to you for free and open access by the Publications at USM Digital Commons. It has been accepted for inclusion in Le Boréal Express by an authorized administrator of USM Digital Commons. For more information, please contact jessica.c.hovey@maine.edu.

Talon part, Talon est parti, mais...

“LE CANADA EST SORTI DE L'INACTION”



F. Craig (Archives du Canada)

IL Y A SEPT ANS, Mgr de Laval avait accueilli avec toute la pompe possible M. de Tracy et l'intendant Talon. On peut se demander maintenant, face à cette gravure, si l'évêque de Québec aurait manifesté autant de déference lors du départ de l'intendant. Les rapports entre les deux personnages ne furent pas toujours des plus cordiaux.

QUÉBEC, future capitale d'un grand empire français en Amérique

Québec — Louis de Buade, comte de Palluau et de Frontenac, n'est dans la colonie que depuis le début de septembre et déjà il s'est fait remarquer par son esprit autoritaire et son impétuosité.

A sa première présence au Conseil souverain, soit le 17 septembre, il s'est imposé avec détermination, nullement intimidé par la présence de Courcelle et Talon. Bien plus, en octobre, il prenait sur lui de réunir à la chapelle des Jésuites les Etats généraux de la

colonie dans le but de leur faire prêter serment de fidélité.

Malgré une certaine hauteur, il s'est gagné le sympathie de plusieurs en déclarant qu'il trouvait le Canada moins sauvage qu'il ne l'avait cru. Dans le même sens, il devait dire que rien ne lui avait paru “si beau et si magnifique que la situation de la ville de Québec qui ne pouvait pas être mieux pastée quand elle devrait devenir un jour la capitale d'un grand empire”.

Depuis six ans, la colonie a subi des transformations formidables. C'est dû surtout à l'activité de l'intendant Talon qui vient de nous quitter. Tout bouge; nous sommes en pleine effervescence. Il est permis de se poser une question : va-t-on retomber dans l'inaction ?

— VOIR PP. 8 — 9 —

Le Comte Louis de Buade FRONTENAC, nouveau Gouverneur

Félicitation et plein succès au Haut et Puissant Seigneur, Louis de Buade Frontenac, Chevalier, Comte de Palluau, Conseiller du Roi en ses Conseils, Gouverneur et Lieutenant général pour Sa Majesté en Canada, Acadie, Ile de Terre-Neuve et autres pays de la France Septentrionale.

Le roi Louis XIV a désigné, pour diriger les destinées de la Nouvelle-France, ce personnage hautement qualifié qui s'est illustré sur divers champs de bataille. Le Comte de Frontenac est né en 1622. Il eut comme parrain feu le Roi Louis XIII. Dès l'âge de dix-sept ans, il devient colonel au régiment de Normandie et inaugure une brillante carrière militaire.

Il est l'époux d'une des plus jolies femmes de France, Anne de la Grande-Trianon de Neuville.

Par son Ordonnance du 15 avril dernier, Sa Majesté lui accordait la somme de 15,000 livres pour lui permettre de se mettre en équipage et de former une compagnie de 20 hommes de guerre à cheval, dits carabins.

La lettre fatidique

“Monsieur Talon, les infirmités qui vous sont survenues depuis votre retour en Canada ne vous permettant pas de demeurer plus long temps aud. país, je vous fais cette lettre pour vous dire que je trouve bon que vous repassiez dans mon Royaume pour travailler au rétablissement de votre santé, et que je seray bien aise de vous donner en toutes occasions des marques de la satisfaction que j'ay de vostre application, et des services que vous m'avez rendus dans l'employ que je vous ay confié aud. país. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous eyt, Monsieur Talon, en sa sainte garde.

Escrit à Saint-Germain en Laye, le 17 may mil six cens soixante douze.
(Signé) Marie Thérèse
(et plus bas) Colbert.



Sir P. Lely

PRINCE RUPERT

La Compagnie des Aventuriers s'est donné comme gouverneur un des hommes les mieux cotés de l'Angleterre, Robert de Bavière, Prince de RUPERT. En plus de s'intéresser au commerce des fourrures, le duc de Cumberland est un passionné de l'alchimie.

ENTRE LES PATTES DU LION

Les griffes du lion anglais s'incrusteront de plus en plus dans le sol nord-américain. La rivière et la baie d'Hudson sont les deux points d'appui de l'animal. Le réveil du Canada rend moins menaçant, pour l'heure présente, l'étranglement de la colonie française.



- La traversée du RHIN → p. 3
- Système ROUTIER & réseau FLUVIAL → p. 5
- L'Ouest proclamé FRANÇAIS → p. 6
- Un NOTAIRE TRIFLUVIEN actif → p. 11
- B. B. et ses prétendants → p. 12

Nos anniversaires

- Il y a cinq ans (1667) —**
La France recouvre l'Acadie, par le traité de Bréda.
- Il y a dix ans (1662) —**
A Montréal, assassiné par les Iroquois, de Lambert Clouse et de trois colons: Simon LeRoy, Jean Le Comte et Louis Brisson.
- Il y a vingt ans (1652) —**
Le père Jacques Buteux, des Trois-Rivières, est tué par les Iroquois au cours d'une expédition missionnaire vers la Baie d'Hudson.
- Il y a vingt-cinq ans (1647) —**
Montmagny quitte Québec; il est remplacé comme gouverneur par le sieur D'Ailleboust.
- Il y a trente ans (1642) —**
Maisonneuve fonde Villemarie pour le compte de la Compagnie française de Notre-Dame de Montréal.
- Il y a quarante ans (1632) —**
Par le traité de Saint-Germain-en-Laye, la France rentre en possession de notre pays et de l'Acadie, annulant ainsi la prise des frères Kirke, trois ans plus tôt.
- Il y a cinquante ans (1622) —**
Les Indiens massacrent la colonie anglaise de Virginie. Naissance de Jean-Baptiste Poquelin dit Molière.
- Il y a soixante-quinze ans (1597) —**
Shakespeare présente "Roméo et Juliette", puis "Le Marchand de Venise".
- Il y a cent ans (1572) —**
Massacre de la Saint-Barthélemy. Coméens écrit les Lusiades et obtient un succès retentissant. Ronsard, lui, n'obtient aucun succès, avec La Franciade, qui se voulait être une grandiose épopée à la gloire du peuple français.



Paris, Cabinet des Estampes

UN MONOPOLE: LE COMMERCE DES NOIRS

La culture de la canne à sucre, aux Antilles, occupe de plus en plus d'esclaves noirs. Même si la Nouvelle-France ne connaît pas encore ce genre de main-d'œuvre, les Anglais des colonies voisines en importent un nombre accru chaque année. Le "Royal African Company" vient de se voir confier le monopole de commerce du bois d'ébène. A l'avenir, elle sera la seule à pouvoir charger le précieux produit sur les côtes africaines à destination de la Nouvelle-Angleterre.

COLONIES

VOUS ÊTES LES SERVANTES DE LA MÉTROPOLE

Paris (DNC) — Dans la pensée de Colbert, les colonies ne doivent être que pourvoyeuses de matières premières. Leur commerce ne doit en aucune façon nuire à celui de la métropole.

Jean-Baptiste Colbert ne s'est guère inspiré des théoriciens du mercantilisme. Guidé par son sens de l'action et son nationalisme, il a accepté la conception mercantiliste comme un moyen naturel et logique de conquérir les richesses et d'unifier la France sous l'égide d'un monarque puissant. Il s'est donc appliqué à augmenter le stock de métaux précieux en établissant des mesures moné-

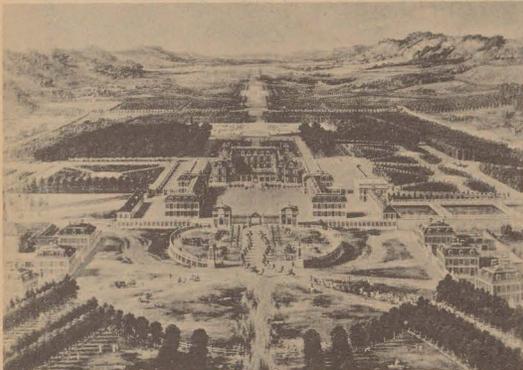
taires et une stricte réglementation de l'industrie et du commerce intérieur et extérieur.

Comme corollaire aux visées mercantilistes, le contrôleur général s'applique à réduire le nombre de professions qui ne profitent pas directement ou bien public. Il s'en prend même aux prêtres et aux moines qui, selon lui, ne présentent aucune utilité. Il a proposé d'ailleurs, en 1664, d'en diminuer le nombre, leur reprochant en particulier de ne concourir en aucune façon à augmenter la population du royaume.

Cette attitude démographique a eu des répercussions sur le peuplement de la Nouvelle-France au cours de la dernière décennie. D'ailleurs, il faut bien comprendre que les colonies ne sont pour le Ministre qu'un élément de l'organisation de la métropole. Elles servent à la fois de bases d'opération aux compagnies établies dans les terres lointaines et de sources de marchandises en vue du commerce impérial. Les possessions constituent en somme des marchés à l'usage des manufactures de l'Etat.

Des prescriptions bien connues assujétissent le commerce colonial aux exigences du royaume. Ainsi, en septembre 1668, Colbert ordonnait de tarifier les marchandises et les vivres et de maintenir l'échange primitif, par voie de troc, entre les colonies et la métropole. Cette année, on a interdit la culture du tabac au Canada, sous prétexte qu'elle convenait mieux aux Antilles et que les manufactures, le commerce et la pêche en souffriraient.

Voilà où nous conduit le "COLBERTISME"!



Patel

VERSAILLES: QUELLE SPLENDEUR!

VERSAILLES — Rien, peut-être, n'illustre mieux la grandeur de l'actuel roi de France que le splendide palais de Versailles. Depuis plus de onze ans, les travaux d'agrandissement et d'embellissement sont continus. En 1664, 11,000 hommes et 5,000 chevaux étaient occupés à ces travaux.

APPRENEZ UN MÉTIER GRATUITEMENT

EN VOUS ENGAGEANT POUR 4 ANS AU SERVICE DE LA MARINE VOUS DEVIENDREZ CHARPENTIER

Pour renseignements

le Sieur de Poulet secr. à l'intendance

PORTRAIT D'UN EMPEREUR INTELLECTUEL

Vienné — L'Empereur d'Allemagne, Léopold Ier, est le type d'un monarque supérieur.

Petit et maigre comme son ancêtre Charles Quint, Léopold mène une vie d'intellectuel reclus dans son cabinet de travail. Les fastes, la pompe, les cérémonies ne lui disent rien. Il consacre tout son temps à l'administration, à l'agrandissement de l'Empire et ses loisirs à divers travaux intellectuels.

Ce maître d'un territoire immense se passionne pour l'alchimie, l'astrologie, la numismatique et la composition de musique sacrée.

Ces passions-temps ne l'empêchent pas cependant de veiller jusque dans le détail à la politique de l'Autriche et de l'Empire. Léopold travaille sans relâche à ajouter de nouveaux territoires à ceux de l'Empire. Il a réorganisé l'armée impériale, institué une police régulière à Vienne, créé deux universités, des musées artistiques, des centres de recherche scientifique, instauré une administration des finances rigide et efficace.

Ce monarque précis, méticuleux, casanier et têtu, est en train de donner un nouveau visage à l'Empire. Réussira-t-il cependant à arrêter certains mouvements de morcellement comme celui qui s'amorce dans le Brandebourg?

UN ROYAUME EN FORMATION

Sous Frédéric-Guillaume 1er

UN ÉTAT S'ORGANISE DANS LE NORD DE L'ALLEMAGNE

La maison des Hohenzollern, qui possède le Brandebourg depuis 1415, est en train de se former un véritable royaume à partir de ce petit état électoral de l'Allemagne du nord.

Frédéric-Guillaume 1er, l'Electeur actuel du Brandebourg et le chef des Hohenzollern, est un chef d'état d'une rare intelligence. Il dirige, depuis son accession au pouvoir, en 1640, la série de territoires qui ont été réunis au Brandebourg depuis 1614. Maître de la Prusse, de la Poméranie orientale, du Magdebourg, Frédéric-Guillaume domine encore neuf autres territoires.

Il a décidé d'unifier l'administration de ses états et de leur donner une armée commune qui est actuellement considérée comme la meilleure d'Allemagne. Pour donner plus de corps à son oeuvre, l'Electeur de Brandebourg favorise autant qu'il le peut la colonisation et invite fortement tous ceux que la guerre ou la persécution ont dépossédés.

Enrichissant ainsi ses états d'une population active et reconnaissante, Frédéric a, du même coup, réussi à créer plusieurs industries inconnues encore dans ces pays. Plusieurs immigrants sont en effet des artisans de haute valeur qui mettent leurs talents au service de leur nouvelle patrie.

Sous l'énergique direction de ce prince intelligent, c'est toute l'Allemagne du nord-est qui bouge. A Berlin, capitale de la Prusse, l'activité économique est en train de bouleverser la ville. Sa population augmente constamment, les industries croissent, le commerce se développe et les gens ne tarissent pas d'éloges pour leur suzerain.

LE BORÉAL EXPRESS

1672



Van der Meulen

L'ARMÉE FRANÇAISE TRAVERSE LE RHIN ET MARCHE SUR UTRECHT

Paris — L'armée française vient de réussir un exploit qui peut se classer parmi les plus grands de l'histoire de la guerre. Les 120,000 hommes de troupe que dirigeant Turenne et Condé ont réussi à traverser le Rhin que les Hollandais considéraient comme la barrière la plus solide qu'ils puissent opposer aux envahisseurs.

Le prince de Condé ayant appris par les gens du pays que la sécheresse de la saison avait formé un gué près de Tolhuys, le roi Louis XIV prit lui-même la direction des opérations afin de profiter le plus tôt possible de cet avantage.



Mantell

LOUIS XIV

LA GUERRE DE HOLLANDE ET L'ANGLETERRE

Le Chancelier s'enfuit l'opinion murmure le Roi hésite

Londres — Le roi d'Angleterre Charles II regrettera probablement de s'être engagé dans la guerre de Hollande aux côtés de la France. L'opinion publique anglaise ne lui pardonne pas cette alliance. En Angleterre on a toujours considéré que les Pays-Bas protestants étaient des amis qui devaient compter sur le soutien des Anglais. En soutenant Louis XIV contre la Hollande, le catholique Charles II a singulièrement irrité ses sujets. Le malaise va si loin que le roi se voit abandonné par son ami le plus fidèle et son conseiller le plus sûr, lord Clarendon. Edouard Hyde, comte de Clarendon, a tou-

jours joué d'une grande influence sur le roi depuis l'accession au trône de celui-ci, en 1660. Charles II avait l'habitude de suivre fidèlement les conseils de son Grand Chancelier. La brouille qui vient de se produire semble bien définitive. Elle indique jusqu'à quel point l'Angleterre est troublée par la politique extérieure de son roi.

Jusqu'ici Charles II a été très habile dans ses relations avec son peuple. Fin diplomate, il avait réussi à éviter les conflits trop directs avec le parlement et l'opinion. On voit mal comment il s'en sortira cette fois-ci.

UNE COALITION CONTRE LA FRANCE ?

Paris — La France ne pourra pas constamment compter sur la neutralité des états germaniques pour mener à bien sa guerre en Hollande. Cette neutralité, que le ministre des affaires étrangères de France, Hugues de Lionne, avait réussi à assurer avant sa mort l'an dernier, semble de plus en plus ébranlée.

L'Electeur de Brandebourg, Guillaume-Frédéric, s'est déjà déclaré en faveur de la Hollande à qui il promet le secours de son armée, une des meilleures d'Europe. L'Empereur Léopold Ier, de son côté, ne voit pas d'un bon oeil la marche triomphante de l'armée française et les prétentions évidentes de Louis XIV à l'hégémonie européenne.

Enfin Charles II d'Espagne se dit inquiet de la présence française dans ces Pays-Bas où il possède encore plusieurs provinces.

Il se pourrait bien que la vieille querelle qui oppose les Habsbourg (Léopold d'Autriche, Charles II d'Espagne) à la France se rallume et mette de nouveau le Royaume aux prises avec une coalition de toute l'Europe continentale.

GUILLAUME D'ORANGE PREND LE POUVOIR EN HOLLANDE

(Amsterdam) — Un jeune prince de vingt-deux ans vient de prendre le pouvoir en Hollande. Accablé à une défaite certaine, les Hollandais ont confié leur sort à la famille qui plus que toutes les autres travailla à sa libération de la domination espagnole, au siècle dernier.

C'est un effet à un prince de la famille de Nassau-Orange qu'on fait appel les habitants des Pays-Bas. Fils de Guillaume II d'Orange et de Henriette-Marie Stuart, le nouveau stadhouder de Hollande est de très haute lignée. Par son père il descend de Guillaume le Taciturne, l'immortel héros de l'indépendance hollandaise. Par sa mère, il est le petit-fils de Charles 1er, roi d'An-

gleterre.

Guillaume d'Orange a immédiatement pris des mesures draconiennes pour bloquer l'avance des troupes françaises. C'est lui qui a ordonné d'ouvrir les digues et d'inonder le pays. Il assume le commandement suprême des troupes et organise fébrilement la défense des villes que déjà l'eau de la mer isole totalement.

La guerre de Hollande ne sera plus désormais une lutte d'armées qui s'affrontent, mais de généraux brillants et tenaces qui se livrent un combat en champ clos. Guillaume d'Orange possède le brio de Condé et la ténacité de Turenne. La marche triomphale des Français pourrait bien s'arrêter.

DELFT et la puissance maritime hollandaise

La guerre fait à nouveau rage entre la France et la Hollande. Le port de DELFT est une des assises de la puissance maritime hollandaise. Delft a contribué pour un montant de 469,000 florins à l'établissement du capital de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales.



Jean VERMEER de Delft

Cette "VUE DE DELFT", caractéristique des cités néerlandaises, traduit bien aussi la valeur de l'art nordique: calme mélancolie des grands espaces humides aux douces lumières. Nous sommes loin des sèches perspectives italiennes et du baroque international. Le grand peintre intimiste VERMEER s'est risqué ici dans un paysage; sa ville devient un portrait dont l'âme semble vibrer sous de surprenantes touches pointillées: l'impressionnisme au service de l'expression.

ÉDITORIAL

DÉPART DE L'INTENDANT TALON

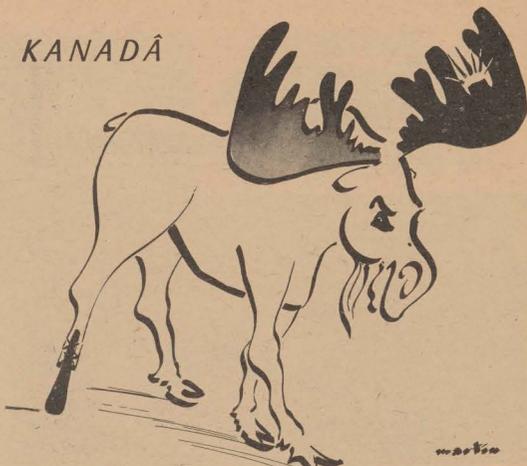
L'intendant Talon s'en va. Dommage. Ses sept années d'administration ont transformé le pays. On peut maintenant, sans crainte d'être démenti, affirmer que la colonie du Saint-Laurent est assez solidement structurée pour envisager l'avenir avec confiance, même si la Mère-Patrie la laissait se débrouiller seule.

Nous voudrions entretenir le même optimisme sur le plan américain et international. La France a perdu une occasion unique de prendre le contrôle total de l'Amérique. Elle a laissé son alliée actuelle, l'Angleterre, saisir au vol la chance qui s'offrait à elle de s'installer aux deux portes d'entrée que sont la rivière et la baie d'Hudson. Nos lecteurs connaissent l'importance de ces deux positions stratégiques dont il a été question à plusieurs reprises dans notre journal. Par les cours d'eau du bassin de la Baie d'Hudson, on peut pénétrer très loin vers l'ouest et vers le sud. La rivière Hudson conduit directement au cœur du pays. C'est la voie la plus courte et la plus facile pour se rendre aux grands lacs.

Avant son départ, monsieur Talon a tenté un effort suprême pour étendre l'emprise française le plus loin possible vers l'ouest, vers le sud et vers le nord. Il sait, lui, l'ampleur de l'empire que la France pourrait se tailler dans le Nouveau-Monde. On peut regretter que le prudent Colbert n'ait pas son audace.

La France est sur le point de dominer tout le continent européen. L'Angleterre l'aide, pour le moment, à mater la trop puissante Hollande. Elle digère très mal la panique créée il n'y a pas longtemps par les exploits de l'amiral Ruyter! Il est douteux qu'une fois ses comptes réglés, l'Angleterre reste amie de la France. Elle nourrit des ambitions impériales et elle peut devenir très tôt son ennemi numéro 1.

KANADÁ



NOTRE KANADÁ, EN PERDANT SON TALON, PERD UN PEU DE SON CHEF.



N.D.L.R. — Nous publions sous cette rubrique les lettres que nos lecteurs veulent bien nous adresser. Il va sans dire que les opinions émises par nos lecteurs ne sont pas nécessairement celles du journal.

Nous ne sommes pas de ces filles...

Monsieur le rédacteur,

Une ami de Paris m'a fait parvenir certains extraits de poèmes français où il est question des jeunes filles qui ont émigré en Nouvelle-France. Quelle ne fut pas ma surprise de voir que plusieurs Parisiens nous considèrent comme des gouzandines! Le Sieur de Saint-Amant, que je n'ai pas le déshonneur de connaître, a donné naissance, il y a quelques années, à un petit poème qui contient autant de mensonges que de vers: "Adieu, Macquerelles et Garces Dans peu, vous et vos protecteurs Serez hors de France bannies Pour aller planter Colonies En quelque Canada lointain..."

Je ne suis en Nouvelle-France que depuis l'année dernière. Je faisais partie d'un groupe de cent cinquante jeunes filles. Je puis vous assurer que les filles aux moeurs légères accepteraient mal le genre de vie que nous menons ici.

Que l'on expédie des filles de mauvaise vie aux Antilles françaises, cela est certain. Mais les autorités de la Nouvelle-France n'ont jamais accepté ce genre de bétail.

J'ai sous les yeux un texte de Pierre Boucher, l'ancien gouverneur des Trois-Rivières. Je ne puis résister à la tentation de vous le citer: "Il n'est pas vrai qu'il vient ici de ces sortes de filles. Ceux qui en parlent de la façon se sont grandement mépris, et on a pris les filles de Saint-Christophe et de la Martinique pour la Nouvelle-France; s'il y en vient ici, on ne les connaît pour telles. Car avant de les embarquer, il faut qu'il y ait quelques-uns de leurs parents ou amis qui assurent qu'elles ont toujours été sages. Si par hasard il s'en trouve quelques-unes de celles qui viennent qu'on se soit décriées, ou que pendant la traversée elles aient eu le bruit de se mal comporter, on les renvoie en France".

J'espère, monsieur le rédacteur, que votre journal essaiera de faire taire les mauvaises langues qui créent à la Nouvelle-France une réputation qu'elle ne mérite pas.

Bien à vous, Elisabeth Provost, Villemarie.

N.D.L.R.—Nous faisons remarquer à notre correspondante que le poète Saint-Amant est mort en 1661.

nistration solide et un élan de vie admirable.

MADRID

La santé de Charles II d'Espagne laisse toujours à désirer. Né mal-

ladif, le roi demeure extrêmement fragile. On parle actuellement d'une alliance possible entre ce Habsbourg et son cousin Léopold d'Autriche, l'Empereur, pour venir en aide à la Hollande.

UN CANAL À LACHINE?

Amélioration du réseau fluvial

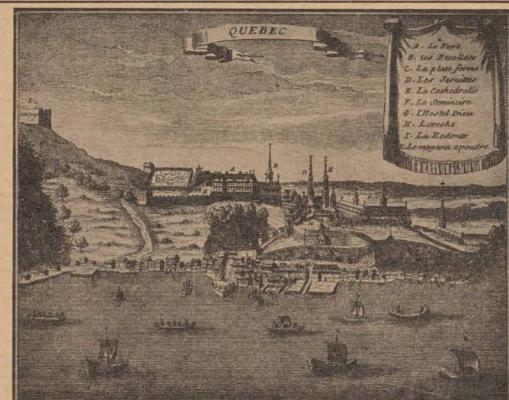
L'importance des cours d'eau pour assurer les communications en Nouvelle-France n'est pas à démontrer. Il faut donc prendre au sérieux tous les projets, si étonnants soient-ils, qui sont susceptibles d'améliorer ce réseau intérieur. La vitalité du commerce en dépend largement, comme toute l'entreprise de colonisation.

C'est ainsi qu'il convient de considérer attentivement l'idée lancée récemment par l'abbé Fénelon Salinac de construire un canal pour franchir les rapides de LaChine; de même pour celle de Talon qui ambitionne de corriger quelques uns des obstacles naturels de la route de l'Outaouais.

Entre les 8taacts et le Montréal il y a beaucoup de rapides et de chutes d'eau, écrit-il, qui interrompent la navigation de ces sauvages au point qu'ils se sont quelquefois rebutez de descendre jusqu'à nous pour nous apporter leurs pelleteries. On peut à ce qu'on m'assure en beaucoup d'endroits corriger ce défaut de navigation et on me sollicite de le faire, m'assurant que les sauvages qui seront avantagez par ce travail payeront volontiers quelque droit léger sur les pelleteries qu'ils transporteront. Je demande à Sa Majesté si elle trouvera bon qu'on fasse l'un et que pour soulager ses dépenses on profite de l'autre".

Enfin pour permettre à la Nouvelle-France de communiquer plus facilement, et à l'année longue, avec l'extérieur, il importe que l'intendant donne suite à son intention d'établir des ports ouverts sur la mer.

A défaut de l'Hudson, il est urgent de se rabattre sur l'Acadie.



UNE VILLE EN PLEIN PROGRES. Le Comte de Frontenac nous a confié, au sujet de Québec: "J'ai trouvé ce pays beaucoup moins sauvage que je ne pensais, Rien ne m'a paru si beau et si magnifique que la situation de la ville de Québec."

Sous Talon, QUEBEC est devenue une ville bourdonnante d'activité. Elle accueille, chaque année, un plus grand nombre de navires. Sur notre gravure, nous remarquons, à l'extrême gauche, sise sur le Cap-aux-Diamants, la redoute. C'est le point névralgique du système défensif de Québec.

Si Colbert est sérieux...

on nous refuserait cette année les subventions royales

Or ce total ne comprend pas les sommes consacrées à l'entretien des troupes, qui furent de l'ordre de 358,000 livres pour 1665-66.

Quoique nous ne disposions pas de données précises, ces quelques remarques permettent d'affirmer l'importance des subventions royales sous toutes ses formes.

On comprendra alors la situation précaire dans laquelle se trouvera la colonie si Sa Majesté donne suite à l'avertissement donné par Colbert à Talon en date du 4 juin dernier: "Sa Majesté ne peut faire cette année aucune dépense pour le Canada".

UNE ANNÉE BOULEVERSEE POUR LES LA POCATIÈRE

Québec (DNC) — Marie-Anne Juchereau, fille de Nicolas Juchereau, sieur de Saint-Denis, aura eu une année mouvementée en 1672. Mariée, il y a à peine trois ans, avec François Pelté, écuyer, sieur de la Pocatière, capitaine marchand des logis du célèbre Régiment de Carignan, elle a eu la douleur de voir mourir son époux le 20 mars dernier, sept jours avant la naissance de sa première fille, Marie-Thérèse.

Il y a quelques mois, l'intendant Talon lui avait concédé une lieue et demie de terre de front sur autant de profondeur, à prendre sur le fleuve Saint-Laurent, près de la terre concédée par Nicolas Juchereau à Pelté, en 1670.

Cette nouvelle seigneurie, comprenant le droit de justice, est située sur le territoire appelé par les Sauvages Karamissit et par les Français le Grande Anse. Le nom que portera la concession sera "Sainte-Anne de LaPocatière". Anne, en l'honneur du prénom de la propriétaire et LaPocatière, en souvenir de son mari.

IL EST TEMPS

Un système routier s'élabore

Le plus ancien règlement concernant nos voies publiques porte la date du 13 mai 1665. Le Conseil supérieur régle alors que toutes personnes, qui avaient ou qui auraient des clôtures à faire sur le bord du fleuve, devaient les mettre en sorte qu'il restât deux perches libres au-dessus des plus hautes marées pour la liberté tant du passage des charrettes et des bestiaux que de la navigation.

Ce règlement, établi pour toutes les paroisses qui bordaient le fleuve Saint-Laurent, fixait donc sur la grève un chemin de deux perches de largeur, soit trente-deux pieds français, au-dessus des plus hautes marées. Voilà en quelque sorte le premier chemin du Roi de la colonie. Jusque là, les Canadiens avaient utilisé surtout les rivières, "ces grands chemins qui marchent" selon le mot de Pascal.

L'apparition du cheval provisoire, semblait, un intérêt accru pour l'entretien de chemins carrossables, en remplacement de quelques sentiers grossièrement tracés.

À Québec, les habitants de la Côte Sainte-Genève et de la route Saint-Michel, dont Nicolas Gaudry, Jean Jobin, Pierre Maufé, Pierre Duval, Louis Sédillot, Noël Morin, Noël Pinget, réclamèrent auprès du Conseil Sou-

verain l'entretien d'une voie de dix-huit pieds de largeur, protégée d'un clos de perches ou autrement, pour prévenir les dégâts par le bétail. Cette demande fut agréée sur recommandation du sieur Domours, conseiller. Les colons se virent depuis forcés d'entretenir les routes dont ils font usage, c'est-à-dire, raser et arracher les souches, abattre les buttes et combler les trous et les ornières.

UNE ROUTE QUÉBEC - ACADIE

Déçu de voir Manhatte et la rivière Hudson rester sous contrôle anglais, l'intendant Talon vient de lancer un projet de routes nouvelles. Après la signature du traité de Bréda, il veut relier l'Atlantique au Canada par un chemin intérieur allant de Québec à l'Acadie.

Le 7 juillet 1670, Thomas Temple remettait à Hector d'Andigné de Grandfontaine les cartes de Pentagouet, la rivière Saint-Jean, le Port-Royal, le Cap Sable, la Hève et généralement toutes les terres et rivières qui sont comprises dans l'étendue du pays de l'Acadie.

Aussitôt Talon entreprit de mettre son projet à exécution. Dans son mémoire du 2 novembre de l'an dernier, il notait: "Il y a un mois et plus que j'ai fait partir en deux temps et par deux différents canots et différentes routes les Sieurs de Saint-Lussan et le Nouraye pour continuer l'ouverture du chemin d'icy à Pentagouet et au Port Royal". Les rapports qu'il reçut lui permirent de croire en la possibilité de "passer en huit ou dix jours à Pentagouet" en utilisant la rivière Chaudière. D'autre part la communication avec Port Royal pourrait s'établir par la rivière Saint-Jean.

Les explorations de Simon François Dumont de Saint-Lussan et de Louis Niort de la Nouraye devaient permettre de réaliser bientôt ces projets de Talon.



ANNE DE LA GRANGE-TRIANON, comtesse de Frontenac, viendra-elle en Nouvelle-France? C'est là sans doute une question que plusieurs se posent. La présence de cette "divine" à Québec réjouirait ceux qui aiment la beauté. Mais nous doutons fort que Paris laisse partir "pour un pays barbare" une de ses plus belles dames.

Le Père Albanel au lac Saint-Jean SURPRISE DES EXPLORATEURS À LA BAIE D'HUDSON

Québec (DNC) — La région de la baie d'Hudson est en passe de devenir l'endroit de prédilection des explorateurs et des traitants. Depuis la fondation de la Compagnie des Aventuriers, les Anglais considèrent la région de la baie comme leur.

Cet été, le père Charles Albanel a pris officiellement possession de la Mer du Nord au nom du Roi de France. En effet, M. Denis de Saint-Simon et le père jésuite, après un voyage des plus extraordinaires, ont réussi à atteindre ces régions par voie de terre. Cela représente une marche de plus de huit cents lieues d'aller et de retour. Les explorateurs ont dû effectuer plus de 200 portages et traverser environ 400 rapides.

Partis de Tadoussac le 8 août de l'année dernière, ils atteignirent Chequamegon, le 26 du même mois. De là, ils se rendirent à Kinnouami où ils trouvèrent deux cabanes de Sauvages de Sillery. Le 2 septembre, ce fut l'entrée du lac Saint-Jean, qui a 30 lieues de longueur par 10 de largeur. 12 rivières l'alimentent. Cinq jours plus tard, on avait atteint l'autre bout du lac. Le 17 septembre, la rencontre de canots de Mistassiniens leur permit d'apprendre que deux navires anglais avaient jeté l'ancre dans la baie d'Hudson pour faire la traite avec les Sauvages. Devant ce fait, le père Albanel se décida à envoyer à Québec un Français et deux Sauvages afin d'obtenir des papiers officiels. À cause de ce retard, on doit hiverner chez les Sauvages.

Le 1er juin de cette année, le groupe de dix-neuf personnes, seize Sauvages et trois Français, monté dans trois canots, quitta Nottaschegamiou, se met en route pour la baie d'Hudson. Après dix-sept jours de navigation difficile, les explorateurs atteignent le lac des Mistassiniens, si grand qu'il faut vingt jours pour en faire le tour en canot. Quelle ne fut pas la surprise du père et de son compagnon d'apercevoir, lors de leur arrivée dans la baie, un heu avec ses agrès, de dix ou douze tonneaux. La présence de ce navire anglais abandonné montrait bien que des rivaux les avaient précédés par voie d'eau. Les Français ne rencontrèrent les Indiens que six lieues plus loin. C'est sur les bords du lac Nemiskau que, le 9 juillet dernier, furent plantées les armes du Roi. On peut se demander quelle sera l'attitude de la Compagnie des Aventuriers. Le prince Rupert, gouverneur de cette société, aura sans doute comme conduite de ne pas tenir compte de la prise de possession française.

LA RONDE

LONDRES

Le roi Charles II, dont la diplomatie à l'égard de ses sujets faisait l'admiration de tous, se trouve actuellement dans de graves difficultés intérieures. Ses sujets n'admettent pas qu'il se soit fait l'allié de Louis XIV dans la guerre de Hollande. Le Grand Chancelier lui-même s'est brouillé avec le monarque à ce sujet.

VIENNE

Il semble bien que les Habsbourg reprendront leur lutte traditionnelle contre la France. Léopold Ter, l'actuel empereur d'Allemagne, n'aime pas l'avance rapide des troupes françaises en Hollande. Il se prépare à lancer Montecuculli, son célèbre général, à l'aide des Hollandais.

BERLIN

La capitale de la Prusse est une des villes les plus dynamiques d'Europe. Depuis que cet état est rattaché au Brandebourg, il connaît une prospérité économique incroyable. Guillaume-Frédéric, l'Electeur de Brandebourg, a unifié ses terres et leur a donné une adm-

QUÉBEC

La Capitale est triste. Le départ simultané de Jean Talon et de Rémy de Courcelle crée un grand vide. L'intendant et le Gouverneur étaient hautement appréciés par toute la population. On se console aux récits des découvertes extraordinaires que le père Albanel et M. de Saint-Simon ont faites à la Mer du nord qu'ils ont atteinte le 28 avril dernier.

PARIS

Tout le monde ici considère le passage du Rhin par les troupes françaises comme une des hauts faits d'armes de l'histoire. Tout concourt actuellement à la gloire de Louis XIV: les succès de ses armées, l'activité économique, la vitalité des colonies. Versailles qui est en voie de devenir un château de rêve et la Louvre dont la construction qu'y érige Perrault aurait fait l'envie de la Grèce antique.

Advertisement for 'Le Boreal Express' magazine, including subscription rates and contact information for the publisher.

DEVIENTRA QUELQUE CHOSE DE GRAND DES RÉALISATIONS



PREMIERE VENTE publique de fourrures provenant de la Baie d'Hudson — à la Gartaway's Coffee House de Londres, l'an dernier.

La chimère de l'assimilation

Depuis plusieurs années, l'intendant, sous l'impulsion de Colbert, a cherché à faire instruire les Indiens dans les mœurs françaises et à favoriser les alliances franco-indiennes. On semble se dire en France à quel bon vider notre pays de ses hommes valides quand l'Amérique offre un réservoir considérable d'hommes solides et "habitués". Pour les colons, cette politique est chimérique et ne peut entraîner que désillusion. Ce n'est pas, du moins ce n'était pas encore récemment, l'opinion de Colbert.

Dès le 5 avril 1666, il recommandait de civiliser les Algonquins et les Hurons et de les engager à venir vivre dans les établissements français. Comme les missionnaires ne s'étaient guère préoccupés jusqu'à ce jour d'enseigner la langue française aux Indiens, Talon crut nécessaire d'intervenir pour leur demander de mener parallèlement les oeuvres d'évangélisation et de francisation. "Les Pères Jésuites auxquels j'ay fait un espace de reproche, écrivait-il en octobre 67, civilement néanmoins, de n'avoir pas jusqu'icy donné l'application qu'ils devoient à la politesse du naturel des sauvages, et à la culture de leurs mœurs, m'ont promis qu'ils travailleroient à changer ces Barbares en toutes leurs parties, à commencer par la langue". De son côté, le roi alloue aux Indiens un montant de 150 livres afin d'encourager le méissage. Toutefois la stérilité des sauvages causa un obstacle que l'intendant pourrait chercher à détruire au moyen d'une mesure législative. Le Canada, écrit Talon, est "fécond en hommes français naturels, les femmes y portant presque tous les ans... Il n'en est pas de même des sauvages dont les femmes sont assez stériles, soit que le grand travail auquel elles sont obligées retarde leur portée, soit qu'elles nourrissent trop longtemps leurs enfants de leur lait, mais cet obstacle à la prompt formation de la colonie peut être surmonté par quelque règlement de police". Pourtant, malgré tous les efforts de l'intendant, les résultats sont très modestes. Depuis le début du gouvernement royal, nous ne connaissons pas cinq unions franco-indiennes à avoir réussi.

M. de Courcelle nous a quitté AVEC SON RIVAL

L'année qui se termine aura connu deux grands départs. Et pour l'instant seul le gouverneur a été remplacé. M. de Frontenac est venu succéder à M. de Courcelle; celui-ci s'est embarqué, le 15 août dernier, avec l'intendant Talon.

Même si son action fut quelque peu éclipsée par l'activité inlassable de l'intendant, elle n'en demeura pas moins de première importance. Dès l'arrivée au pays, il s'était préoccupé de réorganiser le Conseil souverain, puis d'entreprendre aussitôt la visite de quelques forts sur le Richelieu. L'arrivée du régiment de Carignan lui occasionna de nombreuses démarches. Il tint même à prendre la tête de la première expédition de janvier 1666.

Trop impulsif et impatient, il ne sut pas attendre le moment propice et il mena ses 900 hommes jusqu'au pays des Iroquois sans résultats appréciables. Quelques mois plus tard, il dirigeait une autre expédition, beaucoup plus considérable, mais pas très fructueuse. Dans les années qui suivirent, il s'est sans cesse appliqué à intimider les Iroquois, à les contenir le plus possible, il inaugura aussi, conjointement avec l'intendant, l'organisation d'une MILICE CANADIENNE. Cette forme de service obligatoire a soulevé bien des discussions, mais l'opinion générale estime que la mesure contribua à protéger efficacement la colonie. Collaborateur de l'intendant, il se brouilla parfois avec lui. L'an dernier, Talon insistait encore davantage auprès du ministre: "Par mon retour en France mes peines finiront". Au même moment, M. de Courcelle, gouverneur de la Nouvelle-France, sollicitait aussi son rappel. Tous deux, malgré des conflits de préséance et d'influence, ont rendu de grands services à la colonie. Nous voulons nous joindre à tous les habitants pour leur souhaiter la reconnaissance de leurs vains mérites par la Cour.

Le signe le plus évident de l'excellent travail de Talon réside probablement dans ce qu'on pourrait appeler sa RÉUSSITE DÉMOGRAPHIQUE. En effet, sept années lui ont suffi pour faire doubler le chiffre de la population de la Nouvelle-France. Si le recensement de 1666 indiquait 3.215 habitants, celui de cette année annonce environ 6.700. Ce bond prodigieux s'explique par le taux élevé de natalité et surtout par le grand nombre d'immigrants qu'on évalue à 2.500.

L'établissement d'une partie de la garnison coloniale. Il s'installe vivement aux mines de toutes sortes, au goudron, à la laine, au brou, au salpêtre, au soufre, à la potasse, etc., etc. Le survilla avec à-propos les progrès de la traite des fourrures et de la pêche. Sur ce plan, il travailla à rendre la Nouvelle-France aussi indépendante que possible sur les nécessités essentielles. En outre, pour un commerce accru, il savait la nécessité d'une production accrue. Aussi il ne négligea rien.

Enfin, Talon se préoccupa des colonies voisines et assura l'exposition territoriale de la Nouvelle-France. Après avoir révisé de posséder l'Hudson, il se rabattit sur l'Acadie et vérifia soigneusement les grandes articulations de l'Amérique septentrionale. Vers l'ouest, il fit partir le sieur de Saint-Luzon "pour pousser tant qu'il trouvera de quoi subsister, avec ordre de rechercher soigneusement s'il y a par lacs ou rivières, quelque communication avec la mer du sud qui sépare ce continent de la Chine...".

Vers le nord, il fait partir "avec le Père Albanel jésuite, le sieur de Saint-Simon". "Ils doivent pousser jusqu'à la baie d'Hudson, faire des mémoires sur tout ce qu'ils découvriront..." Il veut principalement savoir si des vaisseaux pourront s'y rendre "découvrir par cet endroit la communication des deux mers du nord et du sud". Ces différentes explorations lui permirent de mieux situer le pays, d'en mieux saisir les articulations et les communications avec l'Atlantique et le Pacifique et d'assurer un bon contrôle du commerce des fourrures auquel il tenait beaucoup. D'ailleurs, il découvre en même temps les positions des volcans anglais, beaucoup plus nombreux (plus de 120.000 actuellement) et animés des mêmes ambitions. De fait, ces explorations traduisent non seulement des préoccupations économiques, mais tout autant des soucis stratégiques.

Donc Talon a assuré la mise en valeur des deux rives du Saint-Laurent, en plus de rattacher la Nouvelle-France à un milieu économique capable de favoriser son développement. On peut dire qu'il fut autant Canadien que Français. Son administration tient du génie. Ses successeurs n'ont qu'à soutenir l'impulsion donnée pour assurer le grandeur de l'oeuvre amorcée ici.



E. W. Jefferys (Archives du Canada)

ENFIN, DES FILLES À MARIER !

Verrons-nous encore cette scène ? Cette année, aucun navire n'a porté, à son bord, des filles à marier. L'année dernière, le contingent était assez imposant : 150 jeunes filles qui furent accueillies au port par d'affectueux célibataires en quête d'épouse.

Il n'est nullement question d'entrer en compétition avec l'excellent ouvrage de Messieurs Frégault, Trudel et Brunet (Histoire du Canada par les textes), mais de fournir nos éditions de la correspondance de Talon d'un matériel de travail et de recherche un peu plus particulier. En somme, nous avons voulu faire un livre qui soit utile à la fois à l'historien et à l'archiviste. Nous croyons vraiment que cette entreprise contribuera à l'histoire de la Nouvelle-France. Nous espérons que vous voudrez bien nous en faire part. Nous sommes à votre disposition pour toutes les questions que vous voudrez nous poser. Nous sommes à votre disposition pour toutes les questions que vous voudrez nous poser.

Le problème se pose de nouveau. Si, après 1672, la langue continue de se modifier, il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide.

Comme celui qui avait assumé toute la recherche sur Talon avait déjà remis les textes à la disposition des professeurs et étudiants des universités, il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide.

En préparant le numéro de 1672, les membres de la rédaction se sont trouvés en face de problèmes nouveaux. Les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide.

Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide.

Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide.

Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide.

Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide.

Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide.

Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide.

Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide.

Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide.

Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide.

Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide.

Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide.

Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide.

Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide.

Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide. Il est évident que les textes de Talon ne pourront être lus sans une aide.

Bibliographie critique sur JEAN TALON

- Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1930-31; 1-182
- Chapais, Thomas, Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France, Québec, 1904.
- Groulx, Lionel, Histoire du Canada français, Tome 1, Montréal, 1960: 69-116.
- Salone, Emile, La colonisation de la Nouvelle-France, Paris, 1906: 143-224.
- Lamontagne, Roland, L'intendant Jean Talon. Thèse présentée à l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal pour l'obtention du Ph. D. (histoire).

COMMENTAIRES

Le premier ouvrage à consulter sur Jean Talon est, à notre avis, le rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour les années 1930-31. Il contient en effet l'essentiel de la "Correspondance échangée entre la Cour de France et l'intendant Talon pendant ses deux administrations dans la Nouvelle-France".

Rien n'est plus révélateur en effet que la lecture attentive de cette correspondance, d'autant plus intéressante que les lettres sont écrites avec soin, particulièrement celles de l'intendant qui "se sert d'ailleurs d'une main empruntée pour se donner l'honneur d'écrire à la Cour" (40).

On y découvre la vraie politique de Versailles, ses réticences et ses volontés, l'enthousiasme de Talon, son activité intelligente et insoumise, — c'est le cas de le dire. La clairvoyance, la franchise et "l'application" de l'intendant se déploient lentement devant notre oeil critique. Son impérialisme conquérant contraste avec le mercantilisme froid de Colbert qui réussit tout de même à faire parvenir dans la Neuve-France des encouragements autant moraux que pécuniaires.

Même si Talon affirme quelque part qu'il n'est pas un homme de cour, il n'en demeure pas moins un serviteur respectueux. A lire sa correspondance, nous découvrons les violences qu'il doit parfois s'imposer pour ne pas crier son impatience ou son



Québec pleure deux grandes dames

Mère Marie de l'Incarnation Madame de la Peltrie

une riche veuve devenue femme de ménage



gravure de P. Mariette (I.O.A.) d'après peinture de l'abbé H. Pommer 1672

Est décédée à Québec, le 30 avril dernier, à l'âge de 72 ans, Mère Marie de l'Incarnation, née Marie Guyard, veuve de Claude-Joseph Marin, marchand de Tours. Elle laisse dans le deuil un fils Dom Claude Martin, Bénédictin, assistant-général de son ordre.

Dès l'année 1631, Marie Guyard se décida à entrer au Monastère des Ursulines de Tours. Quatre ans plus tard, elle prononça ses vœux de professe. Ce fut en 1639 qu'elle fit voile vers la Nouvelle-France pour établir un monastère dont elle fut supérieure jusqu'à ses derniers temps.

Cette pieuse religieuse s'intéressa beaucoup à l'éducation des petites Françaises et aussi à celle des Sauvages. A l'intention de celles-ci, elle écrivit plusieurs ouvrages en langues indiennes, dont un dictionnaire français-algonquin.

La Nouvelle-France toute entière est étonnamment redevable à Mère Marie de l'Incarnation. Le Boreál Express offre aux Religieuses éprouvées ses plus sincères condoléances.

TOUJOURS LA QUESTION DE PRÉSENCE

Québec — Tous se rappellent des différents soulevés chaque fois qu'il y avait procession au dedans ou au dehors des églises. Deux corps publics surtout n'avaient jamais réussi à s'entendre sur la question. Enfin, nous saurons à quel nous en tenir, car le Conseil Souverain vient de enregistrer un arrêt du Conseil d'Etat du Roi.

Par cet arrêt, Sa Majesté a ordonné et ordonne que, dans toutes les processions, le Gouverneur général, ou le Gouverneur particulier de chaque lieu, marchera le premier, après lui les officiers de justice et ensuite les marailliers, sans que les officiers des troupes puissent prétendre à aucun rang dans les processions.

Voilà qui est clair. Il faut espérer que tous se soumettront à la volonté du Roi, car il y a des punitions prévues pour ceux qui passeront outre.



d'après C. Huot

Québec — Au cours du mois de novembre dernier fut chanté, à la chapelle du Monastère des Ursulines, le service anniversaire de leur grande patronne, Marie-Madeleine de Chauvigny, dame de la Peltrie.

C'est, en effet, le 18 novembre 1671, que mourut à Québec celle qui, pendant toute sa vie, ne pensa qu'à dévouer pour "ses" Religieuses. Devenue veuve après cinq ans de mariage, elle hérita à ce moment-là d'une immense fortune. Elle n'avait que vingt-deux ans. C'était en 1625.

Elle vint s'établir au pays, en 1639, en même temps que Mère Marie de l'Incarnation. Tous ses biens étaient à la disposition de la fondatrice.

Elle décida, à bonne heure, de se retirer au Couvent des Ursulines. Elle y vécut pendant près de dix-huit ans, exerçant les fonctions les plus humbles. Cette femme de noble naissance s'occupait du lavage de la vaisselle, du balayage de la maison.

Atteinte de pleurésie, elle ne fut que quatorze jours malade. Elle fut inhumée, le lendemain de sa mort, dans le chœur de la chapelle du Monastère.

La part de Madame de la Peltrie, jointe à celle de Mère Marie de l'Incarnation, a causé un vide dont les indigents de la ville sont les premiers à sentir les effets.

Commentant la mort de Mère Marie de l'Incarnation et celle de Madame de la Peltrie, le Père Dablon affirmait:

"La mort de ces deux illustres personnes a été une effluvia publique; comme elles obligèrent tout le monde, tout le pays y a pris part et les a regrettes. On les honora partout pour leur vertu et leur sainteté. Mais elles étaient chéries et considérées particulièrement comme celles qui avaient donné commencement à l'instruction des jeunes filles françaises et sauvages et qui, par ce moyen, avaient beaucoup contribué au bon établissement et au progrès de la colonie."

Talon a favorisé LE RETOUR DES RÉCOLLETS

"Plus il y aura de ces Religieux, plus l'autorité des premiers ecclésiastiques top établies sera balancée". C'est en ces termes que Talon soulignait le retour des Récollets tout en souhaitant l'augmentation de leur nombre. "En vérité, ajoutait-il, il est malaisé de vous exprimer la joie que les peuples ont reçue de l'arrivée de ces Pères, et je n'aurais en rien quand je dis quelle vous a fait bénir partout de les leur avoir procurés".

En fait de quoi, l'intendant invite le Roi à leur prodigier ses "libéralités pour les soutenir". "Sa Majesté fera tout elle, quand par charité elle fera quelque chose pour ces religieux".

Soulignant "la conduite si judicieuse et prudente" du Père Germain Allart, provincial, Talon fait remarquer que celui-ci est "assez réservé pour qu'il souffre ses besoins sans les dire".

Rappelons que les Récollets étaient d'abord venus en Nouvelle-France en 1615 sur l'invitation de Champlain. Au moment de la prise de Québec par les Kirke, ils avaient été déportés en même temps que les Jésuites qui, seuls, ont obtenu la permission de revenir en 1632.

Il y a deux ans, ils entraient au pays après une absence de quarante ans. Quelques observateurs prétendent que l'appui de l'intendant n'était pas tout à fait désintéressé. En effet, celui-ci ne voulait-il pas se

RELATIONS TENDUES

L'attitude du Pape Clément X se durcit de jour en jour en face des prétentions du roi de France à une autorité toujours plus grande dans les affaires ecclésiastiques. Il semble que Louis XIV s'attendait à une faible résistance du vieillard qui règne sur l'Eglise catholique. Mais le Pontife fait montre d'une ténacité que le roi ne pourra pas surmonter.

Louis XIV et certains théologiens français prétendent que le roi, tenant son autorité directement de Dieu, acquiesce de ce fait le droit d'intervenir directement dans la direction des affaires ecclésiastiques. Il prétend même que lui seul a le droit de nommer les évêques sans que Rome ait quoi que ce soit à dire dans cette affaire.

Jusqu'ici, la politique vaticane avait été de discuter le plus calmement possible en espérant que le roi de France entendrait raison. Mais nous sommes à un tournant. Inquieté par l'attitude du roi de France, attitude qu'on qualifie de "gallicanisme", le Pape a vu son trouble augmenter quand les mêmes théories se sont fait jour en Autriche où le "josephisme" compte plusieurs adeptes.

Clément X entend bien défendre à tout prix les droits sacrés de l'Eglise. Ses ambassadeurs et ses nonces ont reçu instruction d'être très fermes dans la défense des positions romaines. On dit même, dans l'entourage du Pontife, que celui-ci pourrait aller jusqu'à une condamnation officielle et publique.

Réforme du calendrier liturgique

Québec — Lors du vingt-cinquième anniversaire de la réforme du calendrier des fêtes liturgiques par le Pape Urbain VIII, Mgr de Laval a profité de la circonstance pour abolir certaines fêtes d'obligation et en instituer d'autres.

Par un mandement en date du trois décembre 1667, le Vicaire apostolique de la Nouvelle-France stipulait que, dorénavant, en toute l'étendue du pays, il n'y aurait plus obligation de chômer sous peine de péché les fêtes de saint Marc, saint Barnabé, sainte Madeleine, saint Luc et saint Martin. Par contre, depuis cette date, les fêtes de sainte Anne, de saint François-Xavier, de l'Invention et de l'Exaltation de la Sainte-Croix devaient d'obligation.

Parmi les dernières fêtes proclamées d'obligation, celle de sainte Anne est la plus populaire. Les nombreuses faveurs obtenues par son intercession n'ont fait qu'augmenter la ferveur des habitants du pays.

ménager des appuis ou sein de l'Eglise pour maintenir le commerce de l'eau-de-vie. Tout en reconnaissant les méfaits des boissons alcooliques chez les Indiens, Talon insistait surtout sur la nécessité d'en limiter l'usage pour soutenir la concurrence commerciale avec les traitants anglais. Il projetait aussi d'en faire un important produit d'exportation pour les Antilles et un élément d'échange avec les Anglais "désirant en retour de la mouture et du poisson sec".

Quoiqu'il en soit des idées mercantiles de l'intendant et de la présence des Récollets, la tranquillité règne au sein de l'Eglise canadienne. Espérons qu'il en sera de même avec M. de Frontenac et le futur intendant.

ON NE VEUT PAS DE PROTESTANTS AU CANADA

Québec — Mgr de Laval craint que la présence de protestants en Nouvelle-France soit source de troubles. Il a cru bon de faire parvenir au Roi un mémoire à ce sujet. Il blâme les marchands français d'envoyer dans la colonie des ministres protestants.

A l'égard de la religion, l'Evêque de Québec assure que ces personnes font du prosélytisme, prêtent des livres aux catholiques et quelquefois les attirent à leurs offices religieux.

Le chef spirituel de la Nouvelle-France fait remarquer au Roi que les protestants, en général, ne sont pas aussi attachés à Sa Majesté que les catholiques.

Québec n'est pas bien loin de Boston et des autres villes anglaises. Multiplier les protestants dans le Canada, "ce serait donner occasion pour la suite à des révolutions".

En conséquence, Mgr de Laval demande à Sa Majesté d'interdire aux Protestants l'entrée de la Nouvelle-France. Il est vrai que, sous Champlain, la lutte Huguenots-Catholiques n'eut que des désavantages. Le Cardinal de Richelieu, lors de l'établissement de la Compagnie des Cent-Associés, avait exigé que seuls les catholiques puissent s'établir en Nouvelle-France.

Nouvelles de la chrétienté

● La "fête du Sacré-Coeur".

L'abbé Jean Eudes, fondateur de la Congrégation de Jésus et de Marie qui connaît actuellement une telle vogue à travers la France, vient d'instituer la fête dite "du Sacré-Coeur".

● Mort d'un grand prédicateur.

L'abbé Jean Lejeune, prêtre de l'Oratoire, et peut-être le prédicateur le plus extraordinaire de notre temps, vient de mourir à l'âge de 80 ans. Simple, direct, trivial parfois, le père Lejeune avait porté la parole à travers toutes les villes d'Europe à l'occasion des fameuses "missions" oratoriennes. Depuis l'âge de 35 ans, le père Lejeune était évêque. Il n'en continuait pas moins son apostolat si bénéfique.

● En Bretagne, le père Maulnoir mime la Passion.

Le père Maulnoir, de la Société de Jésus, possède leur extrême des méthodes de prédication inaugurées en Bretagne par l'abbé Michel Le Nobletz. Avec l'aide de trois cents disciples, le père Maulnoir mène, dans une procession, la Passion du Christ. C'est toute l'histoire du Sauveur qui est jouée devant les foules auxquelles le prédicateur s'adresse quand la représentation est terminée. On dit que les succès du prédicateur sont énormes. Est-ce une ré- surrection des Mystères du Moyen-Age ?

Nouvelle congrégation de Filles séculières

Montréal (DNC) — Soeur Marguerite Bourgeois, qui depuis plusieurs années dirigeait un groupe de jeunes filles dont la mission était d'instruire les fillettes de Montréal, vient de voir son oeuvre approuvée par le Roi.

Le 17 octobre dernier, la fondatrice de la Congrégation, de retour ici après un voyage de deux ans en France, a annoncé que Louis XIV a reconnu sa fondation en lui octroyant des Lettres-Patentes. Cette reconnaissance semble régler pour un certain temps le problème de l'éducation des filles à Montréal.

DE LA LECTURE À LA DENTELLE

Québec — Mère Marie de l'Incarnation a réussi à donner une impulsion extraordinaire à son couvent. Espérons que sa mort récente n'amènera pas un recul. Présentement, les religieuses Ursulines sont les seules à distribuer instruction et éducation aux filles de la ville de Québec.

Les Québécois se font un point d'honneur de faire instruire leurs filles. Au couvent, elles apprennent à lire, à écrire. On leur enseigne aussi l'art de la conversation aussi bien que la façon de faire de la dentelle.



Gravure de Lallemand (I.O.A.)

ÉGLISE ET PENSIONNAT DU SECOND MONASTÈRE AU SÉMINAIRE DE QUÉBEC,

Les Sauvages résistent peu

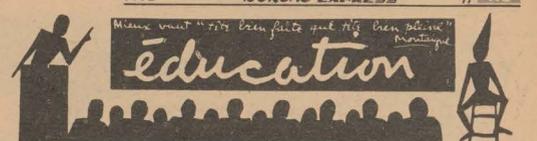
L'expérience tentée actuellement par Mgr de Laval de franciser les petits Indiens s'avère peu probante. Sur les six "fils des bois" inscrits comme élèves, lors de l'ouverture du petit séminaire, le 9 octobre 1668, il n'en reste qu'un, Joseph Dolébiand. Tous les autres n'ont pu subir assez longtemps la vie à la française. Pourtant, les professeurs du séminaire essaient de trouver des divertissements de plein air, comme par exemple la pêche au Saül Montmorency. Le préfet, M. Soumande, accompagne habituellement les enfants.

Les tentatives de francisation sont nombreuses présentement. Les résultats sont bien peu encourageants. Peut-être, Louis XIV changera-t-il sa politique vis-à-vis des Indiens.

Au séminaire, pour les six Sauvages du début, il y avait sept petits Français. Dans une lettre de Colbert à Mgr de Laval, en date du 5 avril 1667, le ministre lui proposait de veiller à l'éducation de tous les enfants de la Nouvelle-France. "Permettez-moi, Monsieur, de vous supplier, quoique vous fussiez l'une de vos plus importantes occupations de bien faire élever les enfants, d'en venir toujours à leur égard avec la même bonté que vous avez fait jusqu'ici, parce qu'il est certain que c'est le meilleur moyen

Un petit Canadien à Paris

Québec — M. François-Madeleine-Fortuné Ruette d'Autoul, fils du procureur général de la Colonie, vient de quitter notre ville pour un séjour de quelques années à Paris. Il compte obtenir à l'Université de la métropole une licence en droit. A son retour, il sera vraisemblablement le seul Canadien licencié en droit. Le Boreál Express lui souhaite bon succès.



Van Ostaed

IL FAUT DES REFORMES DANS L'ENSEIGNEMENT. En France, on passe enfin des projets aux réalisations. On devient plus exigeant envers le maître d'école. Il ne s'agit plus que le maître (comme celui ci-haut) considère d'un air fatigué le laisser-aller de ses élèves. Formation, d'abord!

EN FRANCE Un jeune abbé chambarde tout l'enseignement

L'abbé Charles Démié, qui fit parler de lui il y a six ans par la présentation d'un mémoire peu orthodoxe sur la gratuité de l'enseignement, est en train de tout révolutionner à Lyon. Eecoûré par la prudente indifférence des magistrats de Lyon, à qui il avait présenté son mémoire, l'abbé Démié a décidé de réaliser seul ce qu'il proposait.

Dès 1667 il créait la première de ses "Petites écoles". Depuis ce temps, il en a organisé une dizaine d'autres. L'enseignement y est entièrement gratuit. Cela lui permet de recevoir les orphelins, les enfants abandonnés, les fils des familles pauvres.

Mais non satisfait de cette révolution de l'enseignement gratuit, l'abbé Démié ne cesse de mettre de l'avant de nouvelles expériences pédagogiques. Il a centralisé l'organisation et l'administration de toutes ses écoles entre les mains d'un groupe de clercs

LA GRANDE VISITE ÉTUDIANTE

Si vous tenez à l'éducation gratuite

Habitants de Ville-Marie, si vous tenez à ce que vos enfants continuent à recevoir des Messieurs de Saint-Sulpice l'instruction primaire gratuite, donnez généreusement à la quête annuelle.

Bien sûr le Syndic de l'Androit, accompagné de greffier de la justice, ira frapper à votre porte. Ouvrez alors largement votre bourse. (Communiqué)

L'ÉCOLE DE SAINT-JOACHIM

Québec — Si votre fils veut apprendre un métier, s'il veut devenir menuisier, charpentier, couvreur, cordonnier, couteur, maçon, tailleur, vététaire et même sculpteur, il n'y a plus de problème. La nouvelle école de Saint-Joachim s'est donnée comme mission d'enseigner aux petits Canadiens les arts et métiers.

Depuis quatre ans, grâce au zèle inlassable de Mgr de Laval, les deux fermes qu'il possède au Cap Tourmente reçoivent un grand nombre d'élèves.

Depuis plus de trente ans, on s'était surtout occupé de l'instruction des lettres. Mais tous ne sont pas doués également pour le latin et le grec. Il fallait aussi penser à former d'habiles et utiles artisans.

UN NOTAIRE TRIFLUVIEN TRÈS ACTIF

Trois-Rivières — Greffier des Trois-Rivières depuis vingt ans, le notaire Séverin Aneau exerce aussi le métier d'instituteur. Les lois qui lui laisse son étude de notaire, il les occupe à enseigner aux jeunes Trifliviens les rudiments de la langue et du calcul.

A ce gros travailleur, les postes de greffier, de notaire et d'instituteur ne suffisent pas. Il est de plus maître de chant à l'église.

Page féminine

AU CARNAVAL DE QUÉBEC bal, petit bal



Bonnard

Faut-il rendre hommage au lieutenant civil et criminel de la Prévôté de Québec, Louis-Théodore Chartier de Lotbinière, d'avoir inauguré le règne des bals en Nouvelle-France ? C'est pour fêter sa nomination au poste qu'il occupe encore que le lieutenant



Bonnard

donna à Québec, le 4 février 1687, une grande réception. Les renaissances de cette année-là sont demeurées célèbres. Quelques-uns en gardent encore la nostalgie. Les sévères avertissements de Mgr de Laval au sujet de la valeur morale de ces fêtes ont jeté un peu d'ombre.

Taux de natalité, et...

ALLOCATIONS FAMILIALES

Le taux moyen de natalité pour la dernière décennie serait de 63 naissances par 1,000 habitants. Aux dires des experts, il s'agirait là d'un phénomène assez extraordinaire, bien que facilement explicable. Plusieurs opinent que le système d'allocations familiales appliqué par le Roi est le premier responsable. On sait en effet que Sa Majesté fait verser aux familles de dix enfants une pension annuelle de 300 livres; 100 livres de surcroît sont accordées si la famille atteint la douzaine d'enfants. Exceptionnellement on a vu Talon remettre "1200 livres pour celui du meilleur habitant de ce pays qui a quinze enfants et 800 pour l'autre qui en a dix".

De plus, le chef d'une "grosse famille" reçoit des honneurs particuliers dans les églises ou dans les missions. Très souvent Sa Majesté elle-même, ou le Ministre Colbert, ont rendu un hommage officiel aux familles fécondes. En même temps, la nuptialité précoce est

non seulement encouragée, mais pour ainsi dire forcée. Aux parents négligents qui n'auraient pas réussi à marier leurs fils à vingt ans, leurs filles à seize ans, ordre est donné de comparaître devant le greffe de leur juridiction à tous les six mois, pour y rendre compte de leur conduite.

Quand aux célibataires endurcis, Colbert propose qu'ils soient exclus des honneurs "ny ayant rien qui fasse plus d'impression ordinairement dans les esprits que la privation de ces sortes de choses qui emportent après elles la honte et de la confusion". "Il serait à propos, écrit-il, de leur augmenter les charges, de les priver de tous honneurs, et en outre y ajouter quelques marques d'infamie".

Selon le Ministre, qui a par ailleurs refusé la politique de peuplement proposée par l'intendant, le Roi considère que "l'une des causes qui a empêché jusquequ'à l'augmentation du Canada provient et vous en conviendrez avec moy

Mon fils le cœur veut épouser une sauvagesse

Mon fils de 18 ans courtise assidûment depuis quelques semaines une jeune sauvagesse de race huronne. Les parents de la jeune fille sont installés non loin de Québec dans une des "résidences" organisées à leur intention par les Pères jésuites. La jeune huronne a 15 ans, elle semble assez bien éduquée étant données les circonstances dans lesquelles elle a été élevée. Malgré tout, nous hésitons, mon mari et moi, à en faire notre bru. Ces mariages entre personnes de races différentes nous semblent dangereux à plusieurs points de vue. Nous ne voudrions pas laisser notre fils se lancer dans une aventure qui le rendra malheureux. Nous attendons vos conseils.

MÈRE ANGOISSÉE

Chère mère angoissée, Le problème que vous me soumettez se rencontre assez fréquemment de nos jours. Les autorités gouvernementales encouragent de toutes les façons les mariages des blancs avec les indiennes. On va même jusqu'à accorder des gratifications à ceux qui se lancent dans ces aventures matrimoniales.

La politique a plusieurs raisons d'agir ainsi. On veut tout d'abord parer par là à la pénurie de femmes où se trouve la colonie. L'installation chez nous de plusieurs officiers et soldats du régiment de Carignan a donné à la population mâle un surplus d'individus qui inquiète les autorités pressées de voir ces hommes fonder des foyers. De plus le roi de France et ses conseillers croient le temps venu de franciser le plus rapidement possible les indiens qui occupent les territoires français. Le meilleur moyen d'y parvenir, à leurs yeux, est encore de favoriser les mariages inter-raciaux.

Il faut cependant concéder que ce genre d'unions n'est pas sans dangers. La différence de coutumes, de mœurs, est parfois tellement grande qu'elle rend pratiquement impossible une vie matrimoniale harmonieuse entre les époux.

Sans vous déconseiller carrément le mariage de votre fils avec sa jeune indienne, je vous conseille donc une grande prudence. Il faudra à votre fils et à sa femme une forte dose de patience, de compréhension et de renoncement s'ils veulent que leur foyer soit solidement établi et heureux.

PARCE QUE L'ON MANQUAIT DE POISSON

UN MAÎTRE D'HÔTEL SE POIGNARDE

Paris (d'après Mme de S.) — Si vous receviez le Roi à dîner et que le poisson vienne à manquer, que feriez-vous ? Je l'ignore. Mais, sans doute, vous ne songeriez pas ou suicide. Et pourtant, c'est la seule solution qu'a trouvée Vatel, officier de bouche du prince de Condé.

Le tout commença un jeudi, 23 avril de l'année dernière. Le Roi et sa cour s'étaient rendus à Chantilly, invités du prince de Condé. La préparation des repas avait été confiée à l'ancien officier de bouche du surintendant Fouquet, Vatel. Au souper du jeudi, à deux tables on manque de rôti. Le responsable ne cessait de répéter: "Je suis perdu d'honneur; void un affront que je ne supporterai pas... La tête me tourne, il y a douze nuits que je n'ai dormi..." A la table royale, on n'a même pas soupçonné que quelques nobles n'ont pu goûter le rôti.

La nuit qui suivit fut éclairée d'un splendide feu d'artifice. Il va sans dire que Vatel ne dormit pas. Vers les quatre heures du matin, alors que le calme s'était rétabli, l'insomnieux rencontre un petit pourvoyeur qui ne lui apportait que deux charges de marée. "Est-ce là tout?", lui demanda-t-il. "Oui, monsieur", répondit l'autre. Croyant que l'on n'aurait plus de marée, Vatel monte dans sa chambre met son épée contre la porte et se la passe au travers du cou. Pendant ce temps, le poisson commence à arriver. On cherche Vatel, on frappe à sa porte. Comme il n'y a pas de réponse, on enfonce. On ne trouve qu'un cadavre...! Cet accident n'a pas empêché Louis XIV de dîner excellentement, car Gourville avait remplacé Vatel à pied levé. Malgré le suicide du maître d'hôtel, on joua et on fut quand même à la chaise.



DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO UN BORÉAL SPÉCIAL SUR NOTRE VIE ARTISTIQUE

Soufflage du Père Luc

LITTÉRATURE SPECTACLES

LA BROUILLE CONTINUE... PLACE AUX ARTS!

LULLI TRIOMPHE... MOLIÈRE DOIT PLIER

Pourquoi un Italien à la direction des spectacles ?



JEAN-BAPTISTE LULLI

"Bajazet" RACINE VA jusqu'au bout et les conflits de la passion

Jean Racine pourra-t-il aller plus loin dans la peinture des passions ? Il semble impossible qu'on le fasse. Depuis 1667, année d'ANDROMAQUE, Racine maintient la tragédie française dans les chemins de la passion exacerbée et dominatrice. BRITANNICUS, en 1669, BERENICE, en 1670, ne sont que des étapes. C'est BAJAZET qui constitue le sommet.

Dans cette tragédie, l'excès des passions atteint à un tel paroxysme qu'il laisse loin, en arrière, la folie meurtrière de Néron et les fureurs d'Hermione. Les personnages n'agissent plus en fonction des sentiments qui les animent. Ils sont entièrement dominés par des passions aveugles qui écartent et qui tuent.

Plusieurs esprits cultivés attaquent d'ailleurs violemment l'histoire de Roxane et de Bajazet. On affirme qu'elle est trop brutale, trop sanguinaire, que la folie destructrice de Roxane n'est plus un sujet de théâtre mais un déséquilibre maladif. Ces attaques sont-elles uniquement dues à l'influence des amis de Corneille qui ne pardonnent pas à Racine d'avoir fait représenter une BERENICE en même temps que TITE ET BERENICE ? Nous ne saurions l'affirmer. Mais une chose demeure: Racine ne peut aller plus avant dans la peinture de la passion aveugle. Il devra introduire de nouveaux procédés d'analyse des âmes s'il veut maintenir son théâtre dans les limites du vraisemblable et de l'humain.



attribué à De Troy

VIENT DE PARAÎTRE

MONSIEUR DE LA FONTAINE DÉMÉNAGE

Monsieur Jean de La Fontaine, le célèbre auteur de contes et de fables, vient de s'installer à l'Hôtel de la Sablière. Ses amis se plaisent à dire, avec une pointe d'ironie, que La Fontaine est si peu pratiqué qu'il a constamment besoin du secours de ses amis.

Si haut coté qu'il soit depuis la publication des six livres de Fables, en 1669, et de la troisième série de Contes, en 1671, Jean de La Fontaine est toujours sans le sou. Longtemps le protégé de la duchesse d'Orléans, le fabuliste se trouvait sans soutien depuis la mort de celle-ci il y a quelques mois.

C'est Mme de la Sablière, épouse du fermier général, qui l'accueille désormais sous son toit. L'hôtel de la Sablière est fréquenté par un groupe d'érudits et de savants authentiques: il sera intéressant d'y voir circuler le poète rêveur qu'est La Fontaine. Il se plaira avec eux car ils ont un calibre intellectuel à lui convenir. Mais son imagination vagabonde, habituée à vivre au rythme des animaux de ses fables, trouvera aride la conversation des astronomes et des physiciens. Continuera-t-il d'écrire des fables ?... Nous le souhaitons vivement.

Les salons s'en plaignent, mais...

"Les Femmes Savantes" tiennent l'affiche depuis neuf mois

La dernière comédie de Molière continue de mener tambour battant une marche triomphale qui, après neuf mois au Palais-Royal, ne semble pas encore devoir s'arrêter. Il semble que tout Paris veuille voir LES FEMMES SAVANTES.

Nous sommes retournés au Palais-Royal. La peinture sarcastique que Molière nous y sert de ces dames antiques de philosophie mais incapables d'être vraiment femmes conserve toutes la fraîcheur et toute la force que nous avions remarquées lors de la première représentation.

La salle s'amuse encore follement des prises de bec qui opposent le malheureux Chrysale, plein d'un bon sens terre à terre, à sa philosophique épouse et à sa fille Armande. On se prend encore d'une sympathie toute amicale pour la douce Henriette et son amant Clitandre.

Et, là, sortis, comme chaque soir depuis neuf mois, les spectateurs se demandent si Trissotin et Vadius, les pédants grotesques et malhonnêtes, ne sont pas des portraits un peu trop réels de gens que nous connaissons... Mais passons.

Faites comme nous, retournez voir LES FEMMES SAVANTES, c'est une oeuvre de très haute venue...

Un confrère qui se spécialise.

Paris — Le Boréal Express est heureux de souhaiter la bienvenue à un tout jeune confrère, Le Mercure Galant. Fondé il y a quelques mois par M. Donneau de Visé, le nouveau périodique n'est pas publiée que tous les trois mois, il se consacre de préférence aux nouvelles littéraires et artistiques, scientifiques et philosophiques. Déjà les esprits les plus fins en disent beaucoup de bien. Nous lui souhaitons une carrière longue et fructueuse.

Saint-Evremond se fait théoricien.

Londres — M. de Saint-Evremond, de Londres où il est exilé depuis 1661, a fait parvenir à ses amis un écrit intitulé DE LA TRAGÉDIE ANCIENNE ET MODERNE. Il semble que l'auteur, selon son habitude, refusait de faire éditer son ouvrage. On connaît le jugement fin et spirituel de Saint-Evremond. Ses remarques sur la tragédie doivent être du plus haut intérêt.

Nos sympathies à M. le duc de la Rochefoucauld.

M. le duc de La Rochefoucauld vient de perdre un de ses fils dans les grandes batailles qui ont marqué le passage du Rhin par les troupes françaises. Nous présentons au célèbre auteur des Maximes nos condoléances les plus respectueuses.

Le Cardinal de Retz rédige ses Mémoires.

Nous avons appris par des amis communs que Paul de Gondy, Cardinal de Retz, s'est mis à la rédaction de ses mémoires. Quand on soit le rôle politique qu'il a joué, à partir de la Fronde jusqu'à sa réconciliation avec Louis XIV, il ne fait aucun doute que ses mémoires constitueront un document extraordinaire.

colle ET BRICOLE

(Note de la rédaction) — Etant donné le coût prohibitif des charrettes qu'on trouve sur le marché — on les paie jusqu'à deux cents livres — plusieurs personnes nous ont demandé quelques conseils concernant la fabrication de ce véhicule. C'est encore le seul qu'on utilise sur nos fermes et il est essentiel que chaque fermier possède la sienne. Voici comme il faut la fabriquer lui-même.

LA CHARRETTE

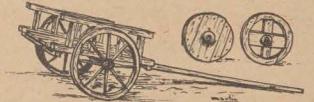
a) LES ROUES

La meilleure solution pour la fabrication des deux roues de la charrette est encore de s'adresser au charbonnier de la seigneurie. Les roues sont des instruments trop délicats à fabriquer pour qu'on se passe du spécialiste dans leur cas. Mais, on peut encore recourir à la bonne vieille méthode des roues pleines.

b) LE CORPS DE LA CHARRETTE

Les bois les plus fréquemment utilisés dans la fabrication de la charrette sont le frêne et l'orme. Le chêne serait très bien, mais comme le roi le réserve à la construction des navires, il est inutile de songer à l'employer ici. L'essentiel du corps de la charrette est son cadre. Il devrait être fait de bonnes pièces d'au moins quatre pouces de large et d'épaisseur. Si la voiture doit transporter de lourdes charges, il vaut mieux utiliser des pièces encore plus grosses.

Le plancher sera fait de planches qui auront au moins un pouce d'épaisseur. On pourra le doubler d'un plancher mobile quand la chose sera nécessaire.



c) LES RIDELLES

La charrette est essentiellement un véhicule plat. On y ajoute cependant des ridelles latérales qui aident à maintenir la charge en place. Ces ridelles latérales empruntent toutes les formes et toutes les dimensions, selon les fonctions de la charrette. Mais elles sont toujours amovibles.

d) LE TIMON

Une bonne pièce de frêne de quatre pouces, choisie selon la longueur désirée, fera un bon timon auquel on pourra atteler facilement une paire de boeufs.

Monter le tout sur l'essieu de bois ou de fer et les deux roues que vous aurez fournies le charbon et vous voilà en possession du véhicule essentiel à toute ferme bien organisée.

La guerre aux chardons

Québec (DNC) — Le Conseil Supérieur de Québec vient de déclarer la guerre aux chardons. Plutôt que d'attaquer le mal à la racine, il ordonne à tous ceux qui auront des chardons dans leurs champs et même sur les chemins qui passent sur leurs terres de les couper, chaque année, avant la fin du mois de juillet.

Nos lecteurs européens seront peut-être surpris de la chose, mais le chardon est réellement devenu en Nouvelle-France une menace publique. Si l'on n'y fait attention, tous les champs cultivables et cultivés en seront bientôt infestés. Le seul moyen: empêcher la plante de grainer, en la coupant.

Amendé aux contraventions: trente sols par arpent de terre gâtée. Ceux qui n'en auraient pas la valeur d'un arpent payeront néanmoins pour un arpent.



A NE PAS MANQUER

LA DISTRIBUTION DES PRIX

Québec (DNC) — Les autorités du Collège de Québec, par l'intermédiaire de son préfet des études, le Père François Le Mercier, Jésuite, nous ont fait savoir que la distribution annuelle des prix aura lieu, comme d'habitude, à la fin du mois de janvier.

Parmi les heureux récipiendaires pour l'année 71-72, le Borel Express est heureux de féliciter Noël Gagnon, 11 ans, élève de sixième, qui s'est mérité le premier prix de catéchisme: un petit in-folio, "Saint Louys ou le Héros Chrétien", du père Lemoyne, S.J. Paul Vachon, élève de troisième, 15 ans, premier prix de version latine; il a reçu le Commentaire sur le troisième volume des discours de Cicéron. Un élève de rhétorique s'est mérité le même ouvrage à titre de second prix de vers latins: Claude Volant, 17 ans, des Trois-Rivières. Quant à Louis Soumande, 19 ans, et Jean Piquet, 16 ans, tous deux élèves de rhétorique, les "Commentaires sur l'Énéide" leur furent remis, le premier, comme prix de version latine, le second, comme prix de vers latins.

Depuis de nombreuses années, les Pères Jésuites offrent aux Canadiens qui le valent un cours classique complet, l'enseignement de la philosophie et des mathématiques ne laisse à désirer en rien. Pour en juger, le public n'a qu'à assister aux soutenance de thèses qui ont lieu régulièrement au Collège. En 1666, sept élèves ont soutenu des thèses; l'année suivante, Pierre de Francheville et Charles-Amador Martin ont soutenu toute la philosophie, avec honneur et un bonne compagnie.

DISPENSATEUR DE SCIENCES ET DU FOUET

Québec — (D'après P. Dablon) — Le maître d'école de la mission Notre-Dame-de-Foy a, de temps à autre, toute une corvée à remplir: il doit distribuer, à la demande des parents indiens de l'endroit, les coups de fouet aux enfants qui ont commis des fautes.

Nos Hurons ayant vu que, dans l'école du bourg de Notre-Dame-de-Foy, on châtie souvent ceux qui manquent à leur devoir, ont jugé que pour bien dresser leurs enfants il fallait les châtier de leurs fautes, comme l'on fait des petits Français. C'est pourquoi le chef a pris l'habitude de faire de temps en temps le tour du village, criant à haute voix que les pères et les mères déclarent au père Choumonot les fautes de leurs enfants. Ils font ensuite punir du fouet les garçons par le maître d'école des Français et les filles par une matrone.

Malgré tout, les petits Indiens ne semblent pas trop en vouloir pour cela aux Français, puisque, à l'exemple des écoliers français qui, tous les soirs, en sortant de classe, vont chanter au sein dans le chapeau, les petits sauvages, pour les imiter, ont appris à chanter en leur langue!

POUR VOS ESCLAVES

le ROUGE vaut-il le NOIR ?

Québec (DNC) — Les Kirke furent les premiers à avoir amené en Nouvelle-France un esclave noir. Le nègre Olivier LeJeune est mort, il y a déjà plusieurs années. Depuis ce temps, la colonie ne comptait pas d'esclaves en titre. Mais depuis l'an dernier, le gouverneur Courcelle possède deux esclaves pou-tout-à-fait. Les Iroquois lui ont donné ces deux Sauvages pour apaiser sa colère.

Au lieu de les prendre à son service et de les traiter comme de vrais esclaves, le Gouverneur a placé ces deux filles chez les Soeurs de la Congrégation. Elles ont depuis appris la langue et les manières françaises. Une des deux est même sur le point d'épouser un Français.

Nous ne pouvons que louer le geste de Monsieur de Courcelle. Mais le temps viendra peut-être où le commerce de l'ocre deviendra florissant. Le nombre d'esclaves noirs ne fait qu'augmenter aux Antilles. Nous croyons que la Nouvelle-France pourrait se passer de ce genre d'esclavage.

Le Petit Naturaliste par PIERRE BOUCHER

La perdrix et la tourte

Il y a trois sortes de perdrix: les unes sont blanches et elles ne se trouvent qu'hiver. Elles ont de la plume jusque sur les ergots; elles sont fort belles et plus grosses que celles de France. La chair en est délicate. Il y a d'autres perdrix qui sont toutes noires, qui ont des yeux rouges. Elles sont plus petites que celles de France et la chair n'en est pas si bonne à manger. Mais c'est un bel animal et elles ne sont pas bien communes.

Il y a aussi des perdrix grises qui sont grosses comme des poules. Celles-là sont fort communes. Elles ont des plumes noires et blanches à tuer, car elles ne s'enfuient quasi pas du monde. La chair est extrêmement blanche et sèche.

Il y a une autre sorte d'oiseaux qui se nomme tourte ou tourterelle (comme vous voudrez). Elles sont presque grosses comme des pigeons et d'un plumage cendré. Les mâles ont la gorge rouge et sont d'un excellent goût. Il y en a des quantités prodigieuses: l'on en tue de quarante et quarante-cinq par coup de fusil. Ce n'est pas que cela se fasse



d'ordinaire, mais pour en tuer huit, dix ou douze, cela est commun. Elles viennent d'ordinaire au mois de mai et s'en retournent au mois de septembre. Il s'en trouve universellement par tout ce pays-ci. Les Iroquois les prennent à la passée avec des rets. Ils en prennent quelquefois des trois et quatre cents d'un coup.

CHEVAUX en prêts d'honneur

Québec (DNC) Pendant plusieurs décades, la Nouvelle-France fut privée du service d'un cheval. Présentement la colonie en compte près d'une centaine. Les arrivages sont plus réguliers et plus nombreux. Les cavaliers se révèlent très prolifiques. Le nombre d'arpents sous culture augmente à un rythme encore jamais vu.

De tous les animaux domestiques que possède la colonie, le cheval est le mieux traité. D'abord, presque seuls les principaux habitants en ont reçu. Ensuite ces propriétaires ne sont pas libérés de disposer de leurs bêtes comme bon leur semble. Il y a pour eux obligation de nourrir, à leur propre frais, les chevaux pendant trois ans. Après, ils peuvent soit garder encore la bête à leur service, soit la vendre. Ils peuvent disposer en tout temps des poulains. Mais, pour chaque cheval, ils doivent remettre au receveur du Roi un poulain ou cent livres. Ces poulains, propriété du roi, ne seront distribués aux habitants que lorsqu'ils auront trois ans.

Si un cheval meurt par suite de sa négligence, le propriétaire devra payer une amende de deux cents livres! Voilà qui est suffisant pour que les chevaux reçoivent les meilleurs soins.

Pour se procurer une de ces bêtes, il faut tout simplement s'adresser au receveur du Roi, à Québec.

L'OBSERVATOIRE DE PARIS: UN TEMPLE DE LA SCIENCE

SCIENCES TECHNIQUES



Gravure de Coytou, d'après Le Clerc (Cabinet des Estampes)

LOUIS XIV A L'ACADEMIE DES SCIENCES. Sa Majesté vient de rendre visite à l'Académie des Sciences, organisme qu'il a fondé, il y a six ans. M. Colbert (à la droite du Roi) s'est fait un plaisir de montrer à l'illustre visiteur les travaux des membres de l'Académie.

POUR QUATRE ANS LEIBNITZ s'installe à Paris

Le baron Godefroi-Guillaume de Leibnitz, savant allemand de réputation internationale, vient s'installer à Paris pour une période de quatre années. Conseiller de l'Électeur de Mayence et précepteur du fils du baron de Boinebourg, c'est en cette dernière qualité que M. de Leibnitz vient à Paris. Il y accompagne le jeune de Boinebourg que son père envoie dans cette ville pour qu'il y acquière une culture plus raffinée.

Les milieux scientifiques de la capitale française attendent avec impatience la venue de l'illustre savant allemand. On sait que Colbert avait déjà invité Leibnitz à Paris où il se promet de fréquentes rencontres avec tous les savants qui y séjourneront. Il ne manque plus à Paris que Newton pour qu'elle soit la capitale définitive de tous les grands scientifiques.

LA FORCE DU VIDE

Otto de Guericke, à Magdebourg, vient de publier un volume sur la force du vide. Il y rappelle sa célèbre démonstration mettant aux prises seize chevaux et deux hémiphères où il avait fait le vide.

CASSINI nommé directeur

On vient de confier la direction de l'Observatoire de Paris à Jean-Dominique Cassini. Personne n'était mieux qualifié que lui pour occuper ce poste de prestige.

Cassini est en effet un des grands astronomes de notre temps. Professeur à Bologne, en Italie, il s'était spécialisé dans l'étude des mouvements des comètes et des planètes. On lui doit des précisions remarquables sur la route de la comète de 1664, sur la durée de la rotation de Mars, sur les mouvements des satellites de Jupiter, etc.

Le bruit de ses découvertes et de ses travaux s'était répandu dans toute l'Europe. Colbert l'invita à venir s'installer en France moyennant une pension de 9000 livres par an. Cassini accepta l'offre avec une joie certaine et vint s'installer à Paris en 1669.

Dès l'ouverture de l'Observatoire, le nouveau directeur a pris possession de ses bureaux et... de ses lunettes. Il s'est mis à l'étude de Saturne et de ses satellites.

UNE ACADEMIE DE MARINE ?

Québec — Quelques tempêtes, du vent contraire, et voilà la colonie en danger. Si le navire n'apparait pas, c'est presque nécessairement la famine. Posséder des navires et savoir naviguer est, pour la Nouvelle-France, une nécessité vitale. L'intendant qui nous quitte l'a compris.

Sur ses ordres, les menuisiers viennent de terminer la construction d'un vaisseau de quatre à cinq cents tonneaux. On prévoit, pour l'an prochain, le lancement d'un plus gros vaisseau. Et qui mieux est, des Canadiens pourront le manoeuvrer. Les "gradés" de l'école d'hydrographie du Collège des Jésuites augmentent sans cesse en nombre.

Il convient de rendre hommage au sieur Martin Boutet de Saint-Martin, professeur de mathématiques au Collège

Les savants ne tarissent pas d'éloges envers le véritable temple de la science que Louis XIV vient de mettre à leur disposition.

Situé au faubourg Saint-Jacques, suffisamment isolé de la cohue de la ville, l'Observatoire est un magnifique monument. L'architecte Claude Perrault a tracé lui-même le plan de l'édifice, et en a dirigé la construction. Par une merveille de calcul, on a construit l'édifice de telle façon que le méridien de Paris passe en son centre. On l'a d'ailleurs tracé sur les dalles de la grande salle du premier étage.

La façade de l'édifice est d'une simplicité classique. Elle porte un fronton et est flanquée de deux tours octogonales dont l'une est couronnée d'un dôme rotatif, en cuivre, d'un diamètre de 42 pieds.

Bien qu'il porte le nom d'Observatoire, le monument est en fait consacré à toutes les sciences. On y trouve un observatoire et tous ses services, un laboratoire, un cabinet d'histoire naturelle et un musée.

Avec l'Observatoire, la France se place en avant de tous les pays du monde dans le domaine de la science. Louis XIV se dit très fier du geste qu'il a posé il y a cinq ans à l'inauguration de Colbert. C'est le 7 mars 1687, en effet, que l'ordre de commencer les travaux fut donné. Le résultat que nous constatons aujourd'hui dépasse toutes les espérances.

UNE NOUVELLE LUNETTE ASTRONOMIQUE: LE TÉLESCOPE

Une nouvelle lunette astronomique vient d'être installée simultanément en Angleterre et en France. Isaac Newton, un savant anglais, et un Français, Cassegrain, ont réalisé, chacun de leur côté, une lunette qui utilise un miroir concave comme objectif.

Le principe de cette lunette était déjà connu depuis 1663 d'après les travaux de l'Anglais James Grégoire, mais ce n'est que récemment qu'on a pu en fabriquer. Le principe fondamental repose sur l'utilisation d'un miroir concave qui reçoit l'image et la transmet à l'oculaire. Les télescopes de Newton et de Cassegrain ne diffèrent que par la façon dont l'image est réfléchi vers l'oculaire.

Newton, adoptant les précisions de Grégoire, dispose un grand miroir concave qui reçoit l'image primitive. Il dirige ensuite vers un petit miroir concave qui réfléchit l'image vers l'oculaire situé au centre du grand miroir.

Les savants trouvent amusante la nouveauté de cette invention, mais ils ne croient pas qu'elle puisse rendre tellement de services à l'astronomie. Les lunettes conventionnelles donnent suffisamment de rendements pour qu'on ne se préoccupe pas de nouveautés en ce domaine.

PÉNURIE DE MALADES • ET • BUREAU MÉDICAL

Montréal (DNC) — Certains chirurgiens de notre poste ont de graves problèmes financiers: le nombre de malades ne leur permet pas de vivre de leur profession. Il y a trois ans, Montréal comptait cinq chirurgiens: Étienne Bouchard, Forestier, René Sauvageau de Maisonneuve, Jean Rouxel de la Roussillière et Jean Martinet de Fontblanche. Il est vrai qu'on peut se faire soigner et traiter gratuitement par les Hospitaliers de l'Hôtel-Dieu.

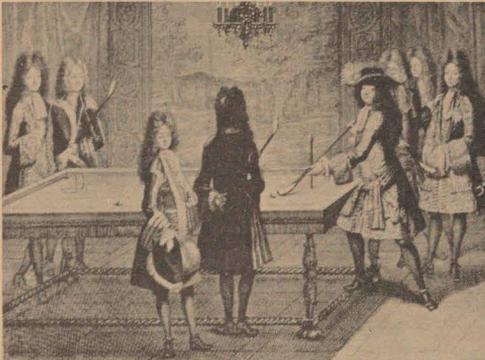
Les chirurgiens Sauvageau de Maisonneuve et de la Roussillière, afin de subvenir à leurs besoins, se sont associés par contrat. Pour une période de quatre ans, ils ont mis en commun "tous leurs biens, meubles, vivres, marchandises, pelleteries, tous les livres recueillis de la terre, leurs instruments de chirurgie, leurs médicaments". Sur leurs honoraires sont versés dans un fond commun. Aucun, sans le consentement de l'autre, ne doit contracter une dette excédant la somme de cinq sous, sauf urgence. Les profits ne doivent être distribués qu'au bout des quatre années.

Si un des deux chirurgiens venait à mourir avant la fin du contrat, "tous les biens de leur communauté demeureraient en propre au survivant, à la charge pour celui-ci de payer les dettes de la société et de faire prier pour le repos de l'âme du défunt."

Sommes-nous en train d'assister à l'établissement d'une communauté de chirurgiens ?



SPORT



(B.N.E.)

LE ROI AMATEUR DE BILLARD

Malgré ses nombreuses occupations, Louis XIV trouve le temps de jouer une bonne partie de billard. Bien peu de nobles peuvent se vanter d'avoir gagné contre un personnage aussi puissant. Avec une maîtrise surprenante, le Roi réussit à faire passer à la bille la porte de bois par devant et par derrière. Lors de sa dernière partie, il a passé la porte de fer par devant, trois fois de suite. Ce qui est rare.



Ça dépasse les bornes

Québec — La pratique et même l'obligation récente de faire border les terres ont amené de graves problèmes. Plusieurs habitants se sont aperçus que, depuis des années, ils cultivaient une partie de la terre de leur voisin. Réclamations, compensations, indemnités ne furent pas longues à faire leur apparition. Les procès sur ces questions se sont multipliés pendant un certain temps.

Saisi de la question, le Conseil supérieur de Québec a décidé, il y a trois ans, de régler le problème une fois pour toutes. Ceux qui, depuis six ans ou plus, ont cultivé et cultivent des portions de terre appartenant aux voisins sont tenus de les leur remettre immédiatement, sans pouvoir exiger de dédommagement pour leur travail. Quant à ceux qui travaillent sur des lopins ne leur appartenant pas, et ce depuis moins de six ans, ils continueront leur jouissance jusqu'à la fin des dites années. Pendant ces années, ils devront en user comme un bon père de famille, sans les désoler, ni les détériorer d'une façon quelconque.

La récente nomination de Boucher au poste d'arpenteur permettra à l'avenir d'éviter ce genre d'erreur.

EGAYEZ VOTRE MAISON
avec des fleurs artificielles
confectionnées par



Les Religieuses
de l'Hôtel-Dieu
de Québec

* VOUS ADRESSER À L'HÔPITAL.

L'évadé Alexis est toujours au large

Montréal (d'après Doolier de C.) — Les autorités policières de Montréal et de Québec sont sur les dents depuis quelques mois. Elles ne parviennent pas à garder derrière les barreaux Charles Alexis, dit Dassard. Ayant réussi plus d'une dizaine d'évasions, Alexis est toujours au large. On est porté à croire qu'il se serait réfugié en Nouvelle-Hollande.

Son habileté à s'enfuir a mystifié la colonie entière. Les serruriers ont perdu leur crédit à son égard. Les charpentiers et les maçons y sont entrés en confusion: les menottes lui étaient des mitaines; les fers aux pieds, des chaussons; le carcan, une cravate. Que l'on fasse des ouvrages de charpente propres à enfermer un prisonnier d'État, il en sort aussi aisément qu'un rat de son sac. Il trouvait si bien le faible d'une maison, qu'enfin il n'y a point de murailles à son épreuve. Il tirait les pierres aussi facilement des murailles que si les maçons y avaient oublié le ciment.

Une fois, devant trois hommes qui l'avaient pris, lié, garrotté, les mains derrière le dos, il se défit sans qu'aucun des trois hommes s'en aperçût, encore que celui qui l'avait lié fut un sergent qui avait été prisonnier en Barbarie et qui se vantait savoir bien s'assurer d'un esclave en pareil cas.

So dernière évasion est tout simplement fantastique. Six ou sept hommes, chacun armé de son fusil, avaient réussi à lui mettre la main au collet. Arrivés à un lieu donné, ils placent toutes leurs armes en un endroit pour jouer au pallot. Le prisonnier trouve à propos d'interrompre leur partie pour commencer la sieste. Il saute sur les fusils, les prend tous sous son aisselle, comme autant de plumes provenant de ces oiseaux bridés. Avec un de ces fusils, il couche tous ces gens en joue, protestant qu'il tirerait le premier qui approcherait. Reculant ainsi peu à peu en leur faisant face, il prend congé d'eux en emportant tous les fusils. Depuis on ne l'a point revu.

LES POISSONS Y ATTIRENT 700 À 800 VAISSEAUX

S'il faut en croire une remarque de Talon, la pêche attirerait chaque année sur les côtes de Terre-Neuve et de l'Acadie sept à huit cents navires portant pavillon français. Bon ou mal en, lui ce-n-on appris, ces flottes de pêcheurs arrachent à la mer une production d'environ dix millions.

C'est plus qu'il n'en fallait pour que l'intendant, convaincu de l'importance à la fois économique et stratégique de ces avant-postes, n'ambitionne de mettre la main sur ce monopole de la pêche en Amérique du Nord.

Je ne puis m'empêcher, fait-il observer, de dire (...) que Sa Majesté semble ne devoir rien négliger de ce qui peut lui assurer, et la pesche du grand banc, et les principaux postes de l'île de terre neuve, du cap breton et des costes de l'acadie; parce qu'elle peut se rendre maître de presque tout le poisson vert et sec qui se débite, et se consomme dans la meilleure partie de l'Europe, et qu'on peut dire dernière nécessaire dont on a peine à se passer, surtout du poisson sec servant de victuilles principales aux équipages de mer, dont le produit est si considérable par la supputation que j'ay faite avec plusieurs capitaines de vaisseaux pêcheurs et marchands qu'il peut monter par année commune à plus de dix millions, les seuls sujets du Roy des costes de biscaye, de Guienne, de Xoïntonge, de bretagne, et de Normandie, chargent tous les ans près de sept à huit cens vaisseaux qui portent



Thomas de Brye

qui pour dix, qui pour quinze, même jusqu'à trente mil livres de poisson, selon leurs différentes grandeurs, et le succès de la pesche à laquelle ils s'arrachent".

Talon projette d'y fixer des établissements de pêches sédentaires: combinaison ingénieuse d'exploitation à la fois poissonnière, forestière et peltérière: "Hyver on ne travaille pas aux pesches on employa les ouvriers à abattre et écarriir du bois pour la marine "ou encore" à faire la chasse d'arignaux"; le printemps et l'été, à la pêche, et la préparation de leurs charges de poisson pour les vaisseaux pêcheurs venus de France.

D'ailleurs, au moment de son départ, l'intendant se flatta de pouvoir dire que "le sieur Denis le jeune s'est habitué à l'île perdue, le sieur de Marson, lieutenant d'infanterie, et le chevalier de Grand fontaine party (...) pour s'habituer avec sa famille dans la rivière Saint-Jean, et le sieur Morlhon, ancien habitant de l'Acadie, pour se placer sur l'un des bords de cette rivière..." ont commencé d'établir.

Il faut soutenir et augmenter, insiste-t-il, "ces commencements d'établissements".

Une ère nouvelle marquée du SCEAU SOCIALISTE

(Québec) — La colonisation de la Nouvelle-France a connu trois phases successives: celle des petites compagnies, celle des grandes et celle du gouvernement royal. La troisième s'est ouverte officiellement en 1663 sans trop d'éclat. Il fallut en effet l'arrivée de l'intendant Talon et l'abolition progressive des privilèges de la C.I.Occ. pour qu'on puisse en saisir toute la signification.

Avec Talon, l'entreprise coloniale est devenue réellement l'œuvre de l'État. A certains moments, ce transfert de pouvoir ou d'autorité créa une malheureuse confusion. Mais dans l'ensemble, des intérêts supérieurs étaient en cause et cela fut compris.

Ainsi, on a vu l'intendant faire des concessions, établir des colons, leur faire distribuer terres et nourriture, en suggérant en retour, outre les redevances habituelles, l'engagement au service de l'État de leur fils premier-né. Dans le même ordre d'idées, il accepta "d'établir l'exercice des armes dans tout le pays", forme de service militaire

obligatoire; il prit sur lui de faire distribuer des allocations familiales, etc.

Face aux Jésuites qui protestèrent contre son projet d'établir trois villages dans l'une de leurs seigneuries, il leur posa un "cas de conscience": l'intérêt de l'État doit-il primer celui de l'individu?

Les observateurs métropolitains ou étrangers qualifièrent peut-être ce système de "socialisme royal", ou de paternalisme. Quoiqu'il en soit, il est normal de voir le développement de la colonie fortement appuyé par l'État. Encore faut-il espérer que l'œuvre grandiose d'expansion entreprise par Talon soit soutenue par une métropole puissante et respectée.

PETITES ANNONCES

- Les tanneurs François Bissot et Etienne Charest vous offrent: d'acheter, à bon prix, vos peaux de loup-marin et de marsouin, etc. de vous procurer des cuirs de toute qualité. Les uns comparables même au maroquin.

Adressez-vous à

FRANCOIS BISSOT,
POINTE DE LEVY.

- Louis-Marie Boucher, dit Boisbuisson, vient d'être nommé, par l'intendant Talon, mesureur et arpenteur. Le professeur de mathématiques Saint-Martin lui a décerné un certificat de capacité. Le sieur Boucher est le premier en Nouvelle-France à posséder une telle commission. On peut recourir à ses services en toute quiétude.

(R)

- Dispose d'une traîne bien solide pour le transport du bois en hiver. Fabrication domestique. Les deux patins sont en frêne, ils ont deux verges et demie de long, huit pouces d'épaisseur et huit de largeur. Les quatre "sommiers" transversaux sont en solides planches de frêne. Laisserais aller pour un prix très raisonnable. Ecrire au Boréal Express.